



TALON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

N° client	N° devis	Montant
C03663	H17937	267,04 €

MAIRIE DE MAINVILLIERS
PLACE DU MARCHE
CS 31101
28305 MAINVILLIERS

N° de compte : C03663

Devis n° H17937

CHARTRES CEDEX, le 12 octobre 2023

Désignation	Parution	Format / Qte	PU HT	Montant HT	TVA
ANNONCE LEGALE / LEGALES DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME Horizons 28 (28)	10/11/2023	1216 / 1	0,183 €	222,53 €	(1)
COMMUNE DE MAINVILLIERS AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME Par arrêté n° 2023AF140 du 10 octobre 2023, le maire de Mainvilliers a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme. L'enquête se déroulera à la mairie de Mainvilliers du 6 novembre 2023 au 20 novembre 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture. Monsieur Philippe BROCHARD, désigné par le Tribunal Administratif d'Orléans comme Commissaire Enquêteur, recevra le public en mairie : ...					
Merci de nous confirmer votre accord et de procéder au règlement de votre devis pour parution le 10/11/2023 avant le mercredi 08/11/2023 avant 10:00 afin de vous transmettre l'attestation de parution.					

Total HT	222,53 €
Total TVA	44,51 €
Total TTC	267,04 €

TVA (1) 20,00% : 44,51 €

Nous n'acceptons pas de règlements en espèces

Fait le 12/10/2023
La directrice générale
des services
Patricia Mund



Annexe du devis n° H17937

COMMUNE DE MAINVILLIERS AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n° 2023AF140 du 10 octobre 2023, le maire de Mainvilliers a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme. L'enquête se déroulera à la mairie de Mainvilliers du 6 novembre 2023 au 20 novembre 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture. Monsieur Philippe BROCHARD, désigné par le Tribunal Administratif d'Orléans comme Commissaire Enquêteur, recevra le public en mairie :

- Lundi 6 novembre de 10h00 à 12h00,
- Vendredi 17 novembre de 14h00 à 15h00,
- Lundi 20 novembre de 16h00 à 17h00.

A partir du lundi 6 novembre, le dossier sera consultable en mairie aux horaires habituels d'ouverture et sur le site internet de la commune : <https://www.ville-mainvilliers.fr/>
Durant l'enquête, les observations peuvent être consignées sur le registre d'enquête en mairie. Elles peuvent aussi être adressées par écrit au commissaire enquêteur à - Mairie de Mainvilliers, Hôtel de ville, Place du marché, 28300 Mainvilliers - ou par voie électronique à l'adresse suivante : PLU-MEC@ville-mainvilliers.fr
